

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 8 du 30 mai 2017

Données du réseau: 23 parcelles ont été observées les 29 et 30 mai, 14 dans le vignoble de St Pourçain et 9 dans celui des Côtes d'Auvergne.

Stades de la vigne:

La chaleur de la semaine passée a été très favorable à la vigne. La pousse a été générale, même sur vigne ayant gelé, sauf exception. Plusieurs stades ont été passés en une semaine, et les premières fleurs ont été observées sur les vignes les plus précoces dans les 2 vignobles. La floraison devrait suivre dans la semaine pour les autres parcelles.



Les rameaux ont poussés et sont de longueurs plus régulières



Tout début de la floraison



On voit assez souvent que sur les rameaux gelés ce sont des bourgeons à même le rameau qui repartent et non le contre bourgeon de la base.



Vignes

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 8 du 30 mai 2017

Vignes

Observations Ravageurs :

Tordeuse (Eudémis) : Le vol se poursuit.

Les éclosions des premières pontes devraient avoir lieu ces jours-ci. La larve tisse un « cocon » entre les boutons floraux; c'est ce qu'on appelle un glomérule. On devrait commencer à les voir prochainement.

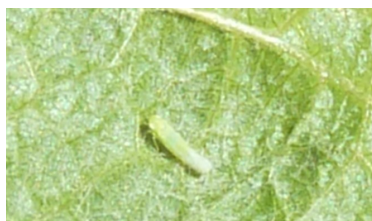
Les boutons floraux pris dans le cocon sont détruits. Mais les dégâts à ce stade sont souvent de peu d'importance puisque la vigne est capable de compenser les pertes, c'est-à-dire que les grains restant seront plus gros.

Le seuil de nuisibilité est estimé selon la charge en grappes de 30 à 50 glomérules pour 100 grappes.

Cicadelle verte :

On voit de plus en plus fréquemment des adultes de cicadelles vertes, et les toutes premières larves font leur apparition !

Les larves de la première génération ne posent en général pas de problème, ce sont celles du mois de juillet qui sont responsables des grillures. Il n'y a pas non plus de lien entre la première et la deuxième génération, puisque les cicadelles se déplacent d'une parcelle à une autre pendant l'été.



Cicadelle verte adulte



Larve de cicadelle verte, premier stade

Cicadelle de la flavescence dorée :

Les premières larves de cicadelles vectrices de la flavescence dorée ont été observées. Attention, cela ne veut pas dire que la maladie va apparaître. Pour qu'elles soient vectrices, il faut qu'elles se soient nourries sur un cep atteint de la flavescence dorée. A ce jour, aucun cep malade n'a été identifié dans nos vignobles.

Le meilleur moyen de lutte est de réaliser des prospections du vignoble pour repérer les éventuels cep malades et les éliminer. Ces prospections doivent être réalisées à la fin de l'été.

Larve de cicadelle de la flavescence dorée



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 8 du 30 mai 2017

Vignes

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou: toujours aucune tache n'a été observée. Les conditions sont maintenant très favorables aux contaminations.

D'après le modèle, les risques sont forts, c'est-à-dire que chaque prochaine pluie peut être contaminante. On pourrait atteindre des contaminations de l'ordre de 1 %, c'est-à-dire d'une feuille touchée pour 100 feuilles, soit environ une feuille par cep. Les contaminations incubent environ 12-15 jours avant que les taches soient visibles : les contaminations du 18 mai seront visibles autour du 4 juin.

L'épamprage des souches permet d'éliminer les feuilles les plus sensibles, parce que proches du sol. Ils constituent souvent un « escalier à épidémie ».

Oïdium: Aucune tache n'a été observée sur le terrain.

Les conditions sont maintenant favorables au développement de l'oïdium.

Pour rappel, le modèle donne une tendance annuelle du risque. Il semblerait donc que cette année le risque soit assez faible.

Mais l'oïdium est une maladie à foyer et à historique. Le risque est donc à estimer à la parcelle, selon le cépage et ses antécédents. La seule façon d'anticiper le risque est de faire des observations à la parcelle et précocement. Il faut notamment surveiller le chardonnay, cépage très sensible.

Black rot: Aucune tache n'a encore été observée. Le risque modélisé est actuellement faible.

Quelques contaminations pourraient avoir eu lieu sur des secteurs à historique.

Erinose : avec la belle poussée de la vigne, les symptômes sont maintenant dilués dans la végétation et sont sans conséquence.



Symptôme d'erinose sur grappe, **cas isolé**

Prévision météo :

Prévisions du 31 mai au 6 juin : un temps instable et orageux est annoncé pour toute la semaine, avec alternance d'averses et d'éclaircies.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation